



Québec, le 17 février 2020

Programmes d'Emploi été du fédéral: il ne reste qu'une semaine!

Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou, qui a dénoncé les retards du lancement du programme Emploi été Canada il y a quelques semaines souhaite maintenant rappeler aux organismes et aux entreprises de la circonscription que c'est la dernière semaine pour appliquer au programme.

« Maintenant que la question du retard est réglée, il est primordial pour les organismes et entreprises de respecter la date limite du 24 février pour présenter une demande. Les emplois d'été de qualité sont un excellent moyen d'aider les jeunes de Beauport-Limoilou à acquérir des compétences précieuses et l'expérience de travail nécessaires pour entreprendre une carrière florissante, tout en contribuant au développement de notre main-d'œuvre » a mentionné Mme Vignola.

Afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes de travailler, les petites entreprises comptant au plus 50 employés, les organismes sans but lucratif et les employeurs du secteur public de Beauport-Limoilou peuvent présenter une demande de financement dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2020. Le programme crée des possibilités d'emploi d'été qui offrent une expérience de travail enrichissante aux jeunes âgés de 15 à 30 ans.

La création d'emplois de qualité supérieure aide les petites entreprises et les organismes sans but lucratif à offrir aux jeunes des emplois de qualité, tout en répondant aux besoins de nos collectivités. Dans Beauport-Limoilou, les priorités mettent l'emphase sur les événements culturels (y compris arts et festivals), les projets soutenant la protection de l'environnement, les projets soutenant des organismes à but non lucratif, les appuis aux projets offrant des programmes et / ou soutien à des groupes cibles particuliers : enfants et / ou les jeunes (par exemple, camps d'été) et aux nouveaux arrivants et réfugiés. Toutefois, tous les demandeurs admissibles sont encouragés à présenter une demande.

« J'invite les demandeurs à contacter mon équipe au bureau de circonscription, qui est bien sûr là pour les aider à compléter leur demande » a affirmé Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou.

-30-

Source :

David Rompré

Directeur du bureau de circonscription de Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou

Téléphone : 418-717-5462

Courriel : david.rompre.308@parl.gc.ca